

OLYMPISME ET NATIONALISME

par FERNAND LOMAZZI

De plus en plus, les Jeux olympiques prennent la forme d'une compétition internationale. Coubertin voulait qu'ils fussent avant tout à la gloire du champion — de la très brillante individualité — qui se montrerait le meilleur de tous, sur le stade.

Certes, les règles olympiques stipulent que les victoires en ce domaine sont individuelles. *Elles s'opposent à tout classement « par nations »*. Mais en réalité ce n'est plus là qu'une clause de style. Non seulement le vainqueur est salué par l'hymne officiel de son pays, mais encore l'on distribue trois médailles (or, argent et bronze) qui officialisent trois victoires au lieu d'une seule. Enfin, il n'est pas une publication sportive qui, après les Jeux, s'interdise de publier un classement internationaux établi par elle et à des fins nationales, sinon nationalistes indiscutables.

Nous ne critiquons pas. Nous constatons simplement. Nous concéderons même que l'intrusion du facteur nationaliste dans le concept des Jeux est probablement la cause la plus directe de leur succès sans cesse grandissant. Mais nous nous demanderons néanmoins si cette formule ne porte pas en germes de graves périls pour l'avenir de l'olympisme.

En fait, la lutte sportive stipule l'égalité des moyens pour chaque antagoniste. Or, l'amour-propre national étant sollicité, on voit peu à peu les pays faire un effort financier toujours plus puissant pour permettre des victoires flatteuses pour le prestige de la nation. Dès lors, il est clair que les athlètes appartenant à des pays dont les finances sont obérées partent avec un handicap certain. Les stages d'entraînement pré-olympiques, les instructeurs qualifiés, le

matériel très souvent, leur auront fait défaut ou leur auront été mesurés chichement. L'équilibre dans la lutte sera donc rompu avant même que celle-ci ne commence.

On peut dire sans crainte d'erreur que de nombreux champions de telles régions où l'aide gouvernementale est quasi nulle auraient sans doute égalé, sinon surclassé leurs vainqueurs ressortissant de pays où la sollicitude gouvernementale pour les sports est totale. Evidemment, c'est la rançon d'un état de choses qu'il n'est au pouvoir de personne de modifier. Mais il faut bien convenir que cette rançon est d'un poids exorbitant puisqu'elle n'est ni plus ni moins que la confusion initiale des données de la lutte sportive.

Pour la première fois depuis la création des Jeux (1896), on semble s'apercevoir de la chose: en Angleterre et en Belgique des voix s'élèvent pour qu'on supprime, ou, du moins, qu'on diminue la durée des camps d'entraînement pré-olympiques. Mais on s'attaque à l'effet plutôt qu'à la cause. Ainsi l'on estime que c'est l'amateurisme qui est atteint par la pratique des camps. Erreur de diagnostic: c'est la «nationalisation» des Jeux qu'il faut incriminer, comme on vient de le voir. Néanmoins, c'est bon signe qu'on sente que quelque chose ne tourne pas rond.

On étudiera peut-être le problème. On cherchera des solutions empiriques. Quant à le résoudre, c'est une autre histoire. Il y a des nations riches et des nations pauvres. Tant qu'il en sera ainsi on ne pourra rien changer. Il faut, comme dit l'autre, se faire une raison!

Dans notre prochaine édition paraîtra:

**« LA PARTICIPATION FÉMININE
AUX JEUX OLYMPIQUES
MODERNES »**

du Dr Fr.-M. Messerli,
historiographe du C. I. O.

To appear in our next edition:

**« WOMEN'S PARTICIPATION TO
THE MODERN OLYMPIC GAMES »**

by Dr. Fr. M. Messerli,
historiographer of the I. O. C.